

## LETTRE DE CONSULTATION

### **I. CONTEXTE**

Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets destinés à contribuer au développement équilibré des pays partenaires, conformément aux objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 et aux priorités de l'action extérieure de la France. La mission d'Expertise France est de répondre à la demande de pays partenaires qui veulent renforcer la qualité de leurs politiques publiques pour relever les défis environnementaux, sociaux, économiques ou sécuritaires auxquels ils sont confrontés. Pour cela, l'agence mène des projets dans les principaux domaines de l'action publique :

- Gouvernance démocratique, économique et financière.
- Paix, stabilité et sécurité.
- Développement durable, climat et agriculture.
- Santé et développement humain.

Financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Expertise France, le Programme d'Appui aux Composantes Légale et Prévôtale de la Force conjointe du G5 Sahel (ACLEP-G5) appuie les acteurs qui concourent à la judiciarisation du théâtre des opérations militaires et au respect de l'Etat de droit, du droit international humanitaire et des droits de l'Homme au Tchad. La Gendarmerie nationale tchadienne est un des principaux bénéficiaires du programme, qui facilite notamment des appuis au renforcement des capacités de ses effectifs.

### **II. OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PROJET DE CONTRAT**

Expertise France lance la présente consultation pour la mobilisation d'une expertise pour l'élaboration de modules de formation et pour la formation de formateurs des forces armées tchadiennes en droit international humanitaire (DIH) et en droit international des droits de l'homme (DIDH). La prestation a pour objectif de renforcer le dispositif de formation endogène des forces armées tchadiennes en matière de DIH et de DIDH.

#### **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PROJET DE CONTRAT**

|                                          |                                  |
|------------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Type de contrat</b>                   | Contrat de prestation de service |
| <b>Nature des prix</b>                   | Prix forfaitaire                 |
| <b>Durée d'exécution</b>                 | 32 jours ouvrables               |
| <b>Lieu d'exécution de la prestation</b> | A domicile et à N'Djamena, Tchad |
| <b>Devise de paiement</b>                | Euro EUR ou Franc CFA            |

**III. CALENDRIER DE PASSATION**

|                                      | DATE PREVISIONNELLE |
|--------------------------------------|---------------------|
| Date limite de remise des offres     | 15/09/2025          |
| Finalisation de l'analyse des offres | 17/09/2025          |
| Notification des attributions        | 18/09/2025          |
| Signature du contrat                 | 18/09/2025          |

**IV. PROCEDURE DE PASSATION**

Le présent contrat est soumis au Code de la commande publique français (CCP) dans sa version en vigueur issue de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique.

La consultation est passée selon la procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 au R. 2123-8 du CCP.

**V. DOSSIER DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation est envoyé par voie électronique aux soumissionnaires et est constitué de :

- la présente lettre de consultation (DAJ\_M001) ;
- les termes de référence (expression de besoin) ;
- le formulaire de candidature (DAJ\_F043) et ses annexes, la déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion, à l'absence de conflit d'intérêt (DAJ\_F030) et la fiche d'identité tiers (DAF\_F013) ;
- le modèle de contrat de prestation de services.

**VI. PRESENTATION DES OFFRES**

Les éléments de candidature, d'offre ainsi que toute correspondance et documents relatifs à la présente consultation doivent être rédigés en français.

A l'appui de leur offre, les candidats devront remettre un dossier constitué des documents suivants :

- ✓ Preuve d'enregistrement au registre des sociétés (Kbis, RCCM) ;
- ✓ Une attestation récente de conformité aux obligations fiscales ;
- ✓ Le formulaire de candidature dûment rempli et signé ;
- ✓ La déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion, à l'absence de conflit d'intérêt dûment remplie et signée ;
- ✓ La fiche d'identité tiers dûment remplie et signée ;
- ✓ Un RIB ;
- ✓ L'offre du candidat, composée de :
  - Une offre technique exposant
    - Le CV du/des experts proposé(s), faisant ressortir le profil, qualifications et expériences ;
    - L'expérience du prestataire dans l'exécution de ce type de prestation dans le passé (liste des prestations, références de clients) ;

- La méthodologie proposée pour l'exécution de la prestation, contenant un chronogramme prévisionnel.
- Une offre financière libellée en prix HT, incluant tous les coûts nécessaires à la bonne réalisation de la prestation, y compris :
  - Les honoraires demandés pour la réalisation des prestations et livrables mentionnés,
  - Les éventuels frais annexes (administratifs, communication, équipements techniques, production des rapports, ...).

Les frais logistiques (transport, hébergement, per diems) pour la mise en œuvre de la formation de formateurs à N'Djamena seront pris en charge directement par Expertise France, et ne sont donc pas à inclure dans l'offre.

Les documents demandés ci-dessus sont obligatoires. Leur absence entraîne la non-conformité de l'offre présentée et, de fait, son rejet.

La période de validité des offres remises est fixée à 30 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## **VII. MODALITES DE TRANSMISSION DES OFFRES**

Les dossiers de candidature et les offres doivent être soumis au plus tard le lundi, 15 septembre 2025 par mail à l'adresse [stephanie-delgado.martin@expertisefrance.fr](mailto:stephanie-delgado.martin@expertisefrance.fr), en copie [axel.etoundi@expertisefrance.fr](mailto:axel.etoundi@expertisefrance.fr). Si le mail dépasse une taille de 8 MB, veuillez partager un lien de téléchargement des fichiers sur une plateforme en ligne sécurisée.

## **VIII. PROCEDURE DE SELECTION**

Expertise France procédera dans un premier temps à la vérification de l'admissibilité des candidatures et de leur capacité à assurer la prestation. Enfin, elle procédera à l'évaluation des offres en fonction des critères suivants :

- Critère 1 : Prix (40 %)
- Critère 2 : Offre technique (qualifications, expérience, méthodologie, etc.) (60 %)

Expertise France pourra, si elle le juge nécessaire, ouvrir des négociations avec tout ou partie des soumissionnaires et conclura le contrat avec l'entité ayant présenté l'offre la mieux notée au regard de ces critères.

## **IX. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Si un candidat souhaite avoir des renseignements complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier, il pourra envoyer ses questions à [stephanie-delgado.martin@expertisefrance.fr](mailto:stephanie-delgado.martin@expertisefrance.fr) avec en copie [axel.etoundi@expertisefrance.fr](mailto:axel.etoundi@expertisefrance.fr) avant la date limite de remise des offres.

## **X. TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Expertise France s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

---

Identité et coordonnées du responsable de traitement et de son représentant :

Expertise France  
40, Boulevard de Port Royal  
75005 Paris  
Représentée par son Directeur Général, Jérémie PELLET

Responsable de traitement opérationnel :

Le Département des Systèmes d'Information représenté par son Directeur

Coordonnées du délégué à la protection des données personnelles :

[informatique.libertes@expertisefrance.fr](mailto:informatique.libertes@expertisefrance.fr)

Les fondements juridiques légitimant le ou les traitements correspondent aux c) et e) de l'article 6.1 du RGPD, à savoir que :

- Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle Expertise France est soumise ;
- Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi Expertise France ;

Les finalités du ou des traitements sont :

- La gestion et le suivi de la présente procédure de passation de marchés,
- La gestion et le suivi du marché public conclu.

Les destinataires ou catégorie de destinataires des données à caractère personnel sont exclusivement les personnels habilités de l'autorité contractante, des ministères et des opérateurs de l'Etat, en charge de la passation et de l'exécution du contrat, ainsi que de leurs prestataires d'assistance dans ses activités.

Durée de conservation : ces données sont conservées pendant toute la durée de passation et d'exécution du contrat, ainsi que durant la DUA applicable au contrat.

Conformément aux dispositions des articles 15 à 21 du RGPD, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification, et d'effacement à ces informations qui les concernent. Elles disposent également d'un droit à la limitation du traitement et d'opposition à ce traitement pour des motifs légitimes. L'exercice des droits d'information et de tout autre exercice de droit des personnes concernées par les traitements mis en œuvre peuvent être effectués auprès du délégué à la protection des données d'Expertise France.

La personne dont les données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de la présente procédure dispose d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

Expertise France s'engage à garantir la confidentialité des propositions qui lui sont adressées et veille à ce soit assurée la sécurité et le stockage de ces propositions.

## **XI. VOIES ET DELAIS DE RECOURS**

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr).

Les candidats peuvent obtenir des renseignements sur l'introduction des recours auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr).